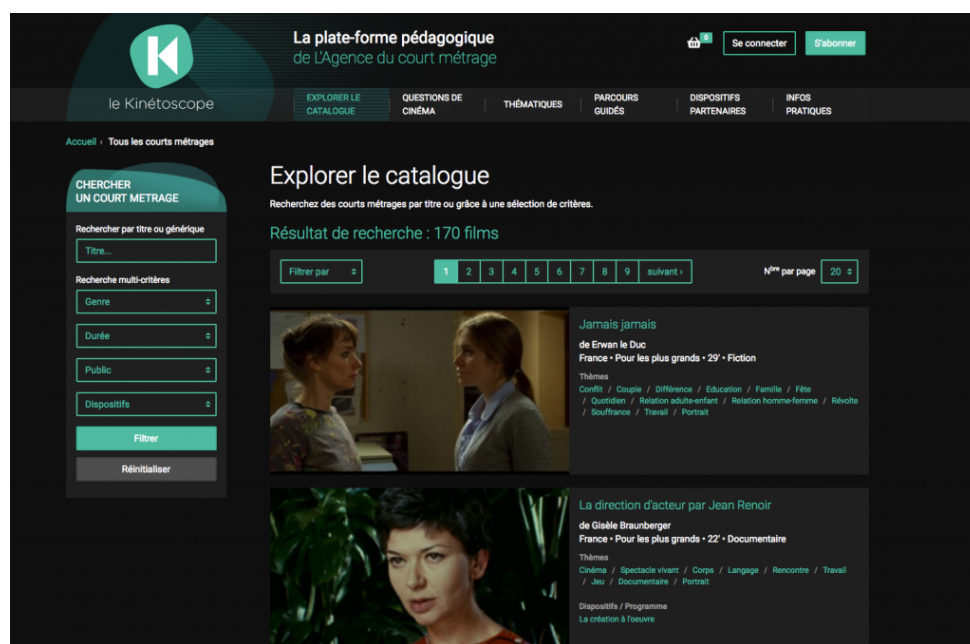


Outil en ligne : Le kinéscope

[L'Agence du court métrage](#) met à disposition un vaste catalogue de courts métrages, acquis pour un usage pédagogique. Cécile Horreau est responsable des actions éducatives de L'Agence du court métrage.



Sur votre site, vous présentez le [Kinéscope](#) comme la "plateforme pédagogique de L'Agence du court métrage". En quoi cela consiste concrètement ?

Cécile Horreau : Quand nous avons lancé le site en 2014, l'idée première était de mettre à la disposition de la communauté éducative des œuvres, en entier, qu'elle pourrait diffuser en cours, en ateliers,... Il faut juste se figurer qu'il y a quatre ans (et encore aujourd'hui !), il était très difficile de se procurer légalement des courts métrages, que ce soit dans le commerce (l'édition de DVD de courts métrages est assez limitée) ou sur internet (où on trouve le plus souvent des extraits de films).

Outre la communauté à qui le site s'adresse, le mot "pédagogique" se justifie par l'éditorialisation que nous avons réalisé autour de chaque film. En premier lieu, nous avons indexé les films à des "questions de cinéma" (qui relèvent de la mise en scène, de l'esthétique...) et à des grandes "thématiques" (plus directement liées au sujet du film : l'art, la politique, la société...). Quelque soit son point d'entrée sur le site, l'internaute peut progresser par ricochet, de film en film, à l'intérieur d'une même question ou d'une même thématique. Puis, nous avons associé à chaque film de nombreuses ressources pédagogiques créées par nos partenaires ou produites en interne.

Vous parlez des "Questions de cinéma", des "Thématiques"... Cela fait beaucoup d'entrées possibles sur le site ! Y a t'il un usage recommandé ?

Cécile Horreau : Cela dépend ! Si l'internaute a déjà un film en tête, il peut y accéder directement par l'onglet "Catalogue". Un moteur de recherche multi-critères lui permet de retrouver plus facilement le film recherché et de naviguer ensuite en toute autonomie.

Si, en revanche, l'internaute n'a qu'une vague idée de ce qu'il recherche, il peut se laisser guider à partir des onglets "Questions de cinéma" ou "Thématiques". En soi, ces deux entrées sont très liées, mais si on veut schématiser,



- l'entrée "**Questions de cinéma**" se prête plus facilement à l'internaute qui a pour point de départ un questionnement d'ordre cinématographique. Par exemple : je veux initier mes élèves / stagiaires au "point de vue", à la "représentation du corps au cinéma". En entrant par l'une de ces questions, il accédera immédiatement à une sélection de films / réalisateurs qui ont exploré cette question (à chaque "question de cinéma", une vingtaine de films sont associés).

- a contrario, l'entrée "**Thématiques**" (je citais tout à l'heure : l'art, la politique, la société...) est plus adaptée à un internaute qui inscrit déjà son projet dans un "univers" (par exemple, cette année, on explore la thématique de l'art) sans pour autant imaginer de but en blanc la palette de questionnements qu'il pourra aborder avec ses élèves. En entrant par l'une de ces thématiques, il accédera à une sélection de films... et aux questions de cinéma qui leur sont liées.

Enfin, nous proposons aussi des activités clé en main (onglet "Activités clé en main") sous forme de quatre ateliers possibles, dont un en lien avec les dispositifs scolaires.

De ce que j'entends, le site s'adresse aussi bien aux experts de l'éducation à l'image qu'aux néophytes ?

Cécile Horreau : Oui, c'est tout à fait ça. D'ailleurs, dans le cadre de notre refonte, nous avons vraiment souhaité faciliter l'accès à toute personne de la communauté éducative, au sens très large du terme, qui veut mettre en place des choses à partir d'œuvres cinématographiques.

En revanche, j'insiste sur le fait que le site n'est ni un site de VOD, ni un site grand public [1]. Il n'est pas conçu pour cela. D'une part, parce que les films et les ressources que nous mettons à disposition ont vocation à faire partie d'un vrai projet pédagogique, accompagné par un professionnel (intervenant en atelier, enseignant,...). D'autre part, nous achetons les droits pour une durée minimum de 3 ans, afin de laisser le temps de construire un projet pédagogique (d'où

le prix de l'abonnement).

Dans la même logique, nous avons également développé une application de visionnage hors ligne, ce qui représente un vrai plus pour les enseignants, et mis en place des accès personnalisables par intervenant (une même structure peut créer plusieurs accès).



Ce parti-pris est d'autant plus fort que vous vous êtes beaucoup basés sur votre propre expérience en ateliers, au sein de l'agence du court métrage ?

Cécile Horreau : Notre expérience est réinjectée à tous les niveaux du site ! Par exemple, le fait de relier les films entre eux au sein des grandes questions est directement inspiré de nos pratiques d'ateliers de programmation. Autre exemple : les 30 premiers films que nous avons mis en ligne en 2014 étaient ceux que nous utilisons le plus souvent et qui, on le savait, permettent de déployer un champ de questions assez vaste (comme *Petite lumière*, *Open the door please*, *200 000 fantômes*, *Emilie Muller...*).

Au fil des années, nous n'avons jamais cherché à être exhaustifs, mais nous avons toujours veillé à respecter une certaine diversité de genres et de formes (fiction, animation, documentaire, expérimental...). L'ajout de films, au fur et à mesure, nous permet d'aborder de nouvelles questions. A ce jour, l'abonnement donne accès, en permanence, à environ 200 films, 150 questions et 150 thématiques. Chaque public doit pouvoir s'y retrouver.

Comment vous situez-vous par rapport aux autres plateformes d'éducation à l'image / de visionnage sur internet ?

Cécile Horreau : Notre offre est unique, dans le sens où on est les seuls à proposer des films en intégralité pour tous les publics et de tous genres, mais complètement complémentaire des autres (que ce soit de Nanouk (axé Ecole et cinéma), Benshi (fiches films jeune public), Benshi studio (VOD jeune public), Ersilia,...). La plupart sont des partenaires proches et nous avons (re)travaillé ensemble pour améliorer la circulation entre les plateformes (par exemple avec Nanouk).

En savoir plus :

Nouvelle grille tarifaire (septembre 2018) :

- A partir de 90 euros par an pour les écoles

-
- A partir de 180 euros par an pour les structures (le prix varie selon le nombre d'accès)

Téléchargez le guide [Court métrage et éducation au cinéma](#).

[\[i\]](#) Pour le grand public, nous avons mis en place une plateforme dédiée : [brefcinema](#)